

# Les soins au majeur protégé

# Renforcez votre expertise professionnelle

## **Objectifs de la formation**

- Se mettre à jour des évolutions législatives et jurisprudentielles en droit de la santé
- Repérer le périmètre d'intervention du MJPM concernant les actes de soins envisagés sur la personne protégée

#### **Contenus de la formation**

- Les apports de la loi de 2019 concernant les actes de santé : suppression de l'autorisation préalable du juge pour les actes portant gravement atteinte à l'intégrité corporelle
- Les nouvelles dispositions applicables aux décisions médicales depuis l'ordonnance du 11 mars 2020
- L'autonomie du majeur protégé en matière médicale et le rôle laissé au tuteur lorsque l'assistance ou la représentation à la personne est prévue dans le mandat judiciaire

# Pourquoi choisir cette formation?



Le format court et accessible à distance sur une thématique ciblée.



L'intervention d'une experte sur le sujet.



Le format « classe virtuelle » pour échanger et poser vos questions à notre formateur-expert.



Des ressources supplémentaires et un quiz pour valider vos connaissances acquises.

### Modalités pédagogiques

- Avant la classe virtuelle : un questionnaire de recueil de vos attentes et un positionnement afin d'adapter la formation à vos attentes
- Une classe virtuelle de 2h
- Des ressources complémentaires
- Un quiz de connaissances
- Un suivi pédagogique réalisé sur le forum, depuis votre espace d'enseignement en ligne.
- ► En fin de parcours, vous recevez un **certificat de formation** qui atteste de votre montée en compétence sur cette thématique.



Mandataires judiciaires à la protection des majeurs



Formation en ligne



Classe virtuelle de 2h + 1h en distanciel asynchrone



Françoise LAMOUR-PANNETIER, Juriste spécialisée de la protection juridique des majeurs



Coût:80€

Plan de développement des compétences de l'entreprise

Financement personnel



Charles-Antoine LE CERF Conseiller en formations 07 64 53 13 59

charles-antoine.lecerf@askoria.eu

©ASKORIA – Août 2022

askoria.eu